

PROCÈS VERBAL  
des travaux de la grande commission nautique  
tenue dans les locaux de la Criée du port de Roscoff-Bloscon

**REUNION DE LA GRANDE COMMISSION NAUTIQUE**

Conformément aux dispositions du décret ministériel n° 86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques, et suite à l'arrêté du 23 mai 2005 du président du conseil général du Finistère portant nomination des membres temporaires, la grande commission nautique, saisie le 27 mai 2005, s'est réunie le mercredi 15 juin 2005 dans les locaux de la Criée de Roscoff-Bloscon, pour émettre un avis sur le projet d'aménagement du port départemental de Roscoff-Bloscon.

La commission était composée de :

M	Alain Hinden, capitaine de vaisseau, de la direction du personnel militaire de la marine	Président
Mme	Corinne Bouzélloc-Lonchamp, ingénieur des études et techniques d'armement, du service hydrographique et océanographique de la marine	Membre permanent
Mme	Myriam El Ayadi, inspecteur du service des affaires maritimes de Morlaix	Membre de droit
MM	Joël Le Gall, pêcheur	Membre temporaire
	Patrick Bouttier, de la compagnie « Brittany Ferries »	Membre temporaire
	Pierre Le Noan, pilote	Membre temporaire
	Philippe Le Jannou, plaisancier	Membre temporaire
	Pierre Feat, pêcheur	Membre temporaire

Assistaient également à la réunion :

Mme	Josiane Faidy	CCI Morlaix
MM	Jean-Philippe Le Flem	Centre nautique de Roscoff
	Vincent Cabioch	Président de Rosko Plaisance
	Jean-Pierre Addes	CCI Morlaix – Directeur du Port de Bloscon
	Jacques Grésil	Directeur général CCI Morlaix
	Roland Jaffret	Conseil Général CCI Morlaix
	Dominique Couture	Conseil Général – Responsable de l'Antenne Technique de Morlaix
	Joël Brossin	Armateur de Soanik Bateau de pêche
	Fabrice Le Noan	Marin au pilotage
	Yannick Fagon	Maître d'oeuvre

## SYNTHESE DU DOSSIER

### 1. PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION

Le port départemental de Roscoff-Bloscon, construit entre 1970 et 1972 pour permettre l'exportation de produits locaux vers le marché britannique, a connu un développement régulier avec une évolution constante des trafics ferries (passagers, véhicules et marchandises), cargos, et plus récemment de la pêche.

Dans l'état actuel du port, les caractéristiques du car-ferry Pont-Aven (entré en service en 2004) contraignent la compagnie Brittany Ferries à fixer à 3 m le niveau de marée minimum dans le port de Roscoff-Bloscon pour ses manœuvres d'entrée et de sortie (2 m auparavant avec le Val de Loire).

La Chambre du Commerce et de l'Industrie de Morlaix a donc programmé des travaux dans la zone de manœuvre du ferry et dans la partie sud du chenal d'accès afin de permettre à la compagnie d'assurer les rotations dans des conditions de sécurité optimale et de répondre à une meilleure exploitation commerciale.

Le projet présenté en séance consiste en des opérations de déroctage et de dragage des abords du port au nord-est et du cercle d'évitage des ferries au sud-ouest du môle Pierre Lemaire de façon à porter la cote à 6,5m au-dessous du zéro hydrographique dans le cercle d'évitage intérieur et dans la zone de jonction, à 7,5 m au-dessous du zéro hydrographique dans la zone d'évitage extérieure.

Lors de l'élaboration de celui-ci ont été prises en compte les contraintes suivantes :

- conditions météorologiques ;
- contraintes financières ;
- présence d'un plateau rocheux au sud du port de Roscoff-Bloscon ;
- manoeuvrabilité des bâtiments de la BAI.

### 2. PRESENTATION DU PROJET

Le projet est présenté en séance par M. Fagon, maître d'œuvre du projet.

## SYNTHESE DES DEBATS

M. Le Noan, pilote, indique que les commandants de la BAI ont émis le souhait de pouvoir éviter à l'abri du port de façon à manoeuvrer en zone protégée. Un cercle d'évitage de 300 m satisfait au besoin.

Le président s'interroge sur la pertinence des travaux envisagés à l'extérieur du port. M. Bouttier, représentant de la compagnie Brittany Ferries, souligne qu'il s'agit d'une zone d'approche soumise à une forte houle dans laquelle le bâtiment évolue à faible allure. Il est donc nécessaire de procéder à des travaux de déroctage. Ces travaux induisent un coût supplémentaire relativement faible pour un gain important en matière de sécurité nautique.

Des options de travaux complémentaires ont également été prévues sous réserve qu'ils soient compatibles avec l'enveloppe budgétaire allouée par la CCI de Morlaix. Ces travaux permettraient de mieux sécuriser les manœuvres en profitant d'un pied de pilote plus important.

Des modélisations hydrodynamiques ont été effectuées qui montrent que les travaux envisagés devraient contribuer à réduire l'agitation du plan d'eau intérieur du port.

M. Le Noan indique qu'il serait souhaitable d'approfondir le nord de la zone de jonction à 7,5m. M. Bouttier répond que cette option n'a pas été envisagée par la BAI et que bien que confortable, elle ne constitue pas un intérêt majeur.

M. Feat, représentant des pêcheurs, s'interroge sur l'impact des travaux de déroctage qui seront menés, a priori, au moyen d'explosifs. Les travaux seront planifiés sur une durée de 6 mois en période hivernale au rythme probable d'une explosion par jour. Les travaux devraient débuter en octobre 2005. Les roches enlevées seront conservées en prévision de la réalisation du projet de port de plaisance.

## CONCLUSION

La grande commission nautique s'est réunie le 15 juin 2005 pour émettre un avis sur le projet d'aménagement du port de Roscoff-Bloscon consistant en des opérations de déroctage et de dragage des abords du port au nord-est et du cercle d'évitage des ferries au sud-ouest du môle Pierre Lemaire visant à porter les cotes à :

- 6,5 m au-dessous du zéro hydrographique dans le cercle d'évitage intérieur et dans la zone de jonction ;
- 7,5 m au-dessous du zéro hydrographique dans la zone d'évitage extérieure.

L'ensemble de ces cotes peut éventuellement être porté (par accord direct entre la CCI de Morlaix et l'entreprise retenue à l'issue de l'appel d'offres) jusqu'à :

- 7 m dans la zone intérieure, et dans une zone de jonction élargie ;
- 8 m dans le cercle extérieur.

Elle émet un avis favorable à ce projet sous réserve qu'à la clôture des travaux, les nouvelles caractéristiques nautiques du port de Roscoff-Bloscon soient transmises au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) pour la mise à jour de la documentation nautique (Carte Marine, Instructions Nautiques...).

Le président  
Alain Hinden

Les membres  
Corinne Bouzélou-Lonchamp

Myriam El Ayadi

Joël Le Gall

Patrick Bouttier

Pierre Le Noan

Philippe Le Jannou

Pierre Feat